

L'an deux mille vingt-six, le 9 février à 20h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Date de convocation : 5 février 2026

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------------------------------|---|
| Délibération 1/2026 : | DEMANDES DE SUBVENTION - FONDS DE CONCOURS |
| Délibération 2/2026 : | DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE LA SA EURE ET LOIR HABITAT |
| Délibération 3/2026 : | SUBVENTION : ARTS MARTIAUX |
| Délibération 4/2026 : | SUBVENTION : BUSHIDO |
| Délibération 5/2026 : | SUBVENTION : CLIO CLUB |
| Délibération 6/2026 : | SUBVENTION : CNB |
| Délibération 7/2026 : | SUBVENTION : FOOTBALL CLUB |
| Délibération 8/2026 : | SUBVENTION : BADMINTON |
| Délibération 9/2026 : | SUBVENTION : ST GEORGES SENSAS |
| Délibération 10/2026 : | SUBVENTION : GYMNASTIQUE VOLONTAIRE |
| Délibération 11/2026 : | SUBVENTION : ENERGI'YOGA |
| Délibération 12/2026 : | SUBVENTION : CLUB DE L'AMITIÉ |
| Délibération 13/2026 : | SUBVENTION : LA MAIN TENDUE |
| Délibération 14/2026 : | SUBVENTION : FNACA |
| Délibération 15/2026 : | SUBVENTION : SOCIETE HORTICOLE |
| Délibération 16/2026 : | SUBVENTION : LES LAPINOUS |
| Délibération 17/2026 : | SUBVENTION : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES |
| Délibération 18/2026 : | SUBVENTION : DOUCE EURE |
| Délibération 19/2026 : | SUBVENTION : HARMONIE |
| Délibération 20/2026 : | SUBVENTION : CYCLO |
| Délibération 21/2026 : | SUBVENTION : THEATRE |
| Délibération 22/2026 : | RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE |

Délibération 23/2026 : AUTORISATION DÉROGATOIRE DE CONFIER DES TRAVAUX RÉGLEMENTÉS AUX APPRENTIS MINEURS

Étaient présents :

M. GAULLIER Jacky, Mme MAILLY Françoise, M. BOURGOGNE Jacky, Mme GUYET Isabelle, M. TESTE Jérôme, Mme BAUDE Joëlle, M. SARRADIN Pascal, M. Riant Fabrice, Mme CARTON Virginie, Mme LE PECHOUR Sabine, Mme BERNIER Cécile, M. KONCZYLO Michaël, Mme PERRAULT Laetitia, Mme CHAUVEAU Jacqueline, M JAMINAIS Christian, Mme GOIMBAULT Christine, Mme THOMAS-RAMADOU Morgane, M FRARD Olivier, Mme LE GUEN Irina.

Étaient représentés, absents ou excusés :

M. ROBERT Xavier (pouvoir à Mme PERRAULT Laetitia), Mme PICHOT TOURTAUD Delphine, M. SEGARD Jean-Paul (pouvoir à M. BOURGOGNE Jacky), M. DEGLAS Nicolas

Secrétaire de séance : Mme MAILLY Françoise

En ouverture de séance, M le Maire propose aux conseillers d'avoir une profonde pensée pour Thierry DOUSSET qui nous a quittés le 14 janvier. Il a beaucoup œuvré pour notre commune en tant qu'élu, notamment dans le domaine sportif ainsi que dans la sphère du social. Il invite les conseillers à observer une minute de silence afin de lui rendre hommage.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil le compte-rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2025, lequel est approuvé à l'unanimité.

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Communication des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) déposées en mairie au cours de l'année 2025. Aucune de ces déclarations n'a donné lieu à exercice du droit de préemption par la mairie. Il est rappelé que les données de ces états ne sont pas communicables à des tiers. Par ailleurs les DIA adressées en mairie ne sont pas forcément suivies d'une vente.

DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS DE CONCOURS

Le Conseil municipal sera invité à formuler des demandes de fonds de concours auprès de Chartres métropole, pour les projets suivants :

- Travaux d'extension et rénovation de la mairie
- Travaux d'aménagement du grand parc et viabilisation de la guinguette

M le Maire indique que des projets qui seront réalisés en 2026 peuvent bénéficier de fonds de concours de Chartres métropole. Il s'agit des projets suivants :

Conseil Municipal de Saint Georges sur Eure du 9 février 2026

- Travaux d'extension et rénovation de la mairie

Montant estimé des travaux	1 287 060 € HT
Rappel du montant fléché bourg centre	462 000 €
Rappel du montant demandé DETR	180 000 €
Demande de fonds de concours	304 780 €

- Travaux d'aménagement du grand parc et viabilisation de la guinguette

Montant estimé des travaux tranche 1	331 612 € HT
Rappel du montant fléché bourg centre	90 000 €
Demande de fonds de concours	120 806 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité SOLLICITE auprès de Chartres métropole des subventions au titre des Fonds de concours pour les projets ci-dessus.

DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE LA SA EURE ET LOIR HABITAT

La SA Eure et Loir Habitat sollicite la commune pour que nous leur accordions une garantie à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) en vue de la réalisation de 16 logements dans le lotissement Erriaux II.

Les demandes de garanties portent sur un contrat de prêt d'un montant total de 1 467 249 € constitué des lignes de prêt suivantes :

- Prêt Locatif Aidé d'Intégration d'un montant de 459 810 €
- PLAI Foncier d'un montant de 184 315 €
- Prêt Locatif à Usage Social d'un montant de 604 528 €
- PLUS Foncier d'un montant de 218 596 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide D'ACCORDER sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt ci-dessus souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières du Prêt et aux charges et conditions du contrat de prêt n°183674 constitué de 4 lignes du prêt.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M le Maire rappelle qu'une enveloppe de 54 850 € a été prévue au budget pour les subventions aux associations (montant identique depuis 2024). Il rappelle également que les membres du conseil municipal adhérents d'une association doivent s'abstenir de participer au vote et donc quitter la salle de conseil au moment du vote de la subvention pour l'association concernée.

ARTS MARTIAUX

Subvention de fonctionnement : 4 000 €

Subvention exceptionnelle : 500€ pour organisation des 60 ans du club

BUSHIDO

Ne participe pas au vote : Mme PERRAULT

Subvention de fonctionnement : 800 €

CLIO CLUB

Ne participe pas au vote : Mme THOMAS-RAMADOU

Subvention de fonctionnement : 4 000 €

CNB

Subvention de fonctionnement : 500 €

FOOTBALL CLUB

Subvention de fonctionnement : 8 500 €

Subvention exceptionnelle : 500€ pour la construction d'une tonnelle en dur

BADMINTON

Subvention de fonctionnement : 700 €

Subvention exceptionnelle : 200€ pour l'achat de poteaux

ST GEORGES SENSAS

Subvention de fonctionnement : 250 €

Subvention exceptionnelle : 200€ pour l'achat d'un ordinateur

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Ne participent pas au vote : M SARRADIN, MME LE GUEN

Subvention de fonctionnement : 1 000 €

ENERGI'YOGA

Subvention de fonctionnement : 150 €

CLUB DE L'AMITIÉ

Ne participe pas au vote : Mme CHAUVEAU

Subvention de fonctionnement : 600 €

LA MAIN TENDUE

Ne participe pas au vote : Mme CHAUVEAU

Subvention de fonctionnement : 600 €

FNACA

Ne participe pas au vote : Mme CHAUVEAU

Subvention de fonctionnement : 400 €

SOCIETE HORTICOLE

Ne participe pas au vote : Mmes MAILLY et CHAUVEAU

Subvention de fonctionnement : 200 €

LES LAPINOUS

Subvention de fonctionnement : 150 €

Subvention exceptionnelle : 150 € pour l'achat d'une banderolle

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Subvention de fonctionnement : 200 €

Subvention exceptionnelle : 200 € pour l'organisation du carnaval

DOUCE EURE

Subvention de fonctionnement : 250 €

Subvention exceptionnelle : 250 € pour l'achat de matériel pour l'entretien de la rivière

HARMONIE

M le Maire précise que cette délibération autorise la signature de la convention déterminant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée, puisque celle-ci dépasse un seuil de 23 000 €.

Subvention de fonctionnement : 29 500 €

CYCLO

Ne participent pas au vote : M GAULLIER et M SARRADIN

Le Conseil désigne Mme MAILLY présidente de séance pour cette délibération et la suivante

Subvention de fonctionnement : 450 €

THEATRE DE QUAT'SOUS

Ne participent pas au vote : M. GAULLIER, M. SARRADIN, Mme GUYET, Mme LE PECHOUR

Subvention de fonctionnement : 600 €

Sur une question de Mme CHAUVÉAU qui demande pourquoi cette association bénéficie d'une subvention de 100 € de plus par rapport à l'année dernière, Mme PERRAULT répond que cette subvention est conforme à la demande et conforme aux critères d'attribution, notamment depuis l'ouverture de la troupe des enfants, qui génère des besoins supplémentaires

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité des conseillers participant au vote.

RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal renouvelle pour 2026 le dispositif d'aide au financement du permis de conduire à destination des jeunes de 17 à 25 ans.

Pour rappel, ce dispositif s'adresse à un maximum de 5 jeunes par an qui, en échange d'une activité bénévole d'intérêt général au sein des services techniques, pourront bénéficier d'une aide de la part de la municipalité pour aider à financer leur permis de conduire, à hauteur de 350 €.

AUTORISATION DÉROGATOIRE DE CONFIER DES TRAVAUX RÉGLEMENTÉS AUX APPRENTIS MINEURS

La commune accueille au sein du service espaces verts des apprentis du CFA de la Saussaye pour des formations professionnelles en alternance : « travaux paysagers ». Les apprentis sont généralement mineurs à leur entrée en formation, qui dure deux ans. Les mineurs sont protégés par la réglementation du travail et certains travaux dangereux leur sont interdits. Il est néanmoins possible de déroger à cette interdiction pour certains travaux et sous certaines conditions.

Une délibération a été adoptée le 10 juillet 2020, et renouvelée en 2023, permettant de déroger pour une durée de trois ans renouvelables aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins quinze ans et de moins de dix-huit ans en formation professionnelle « travaux paysagers » au sein du service espaces verts de la collectivité, pour des travaux liés à l'activité de ce service et nécessaires à la formation professionnelle :

Conseil Municipal de Saint Georges sur Eure du 9 février 2026

- Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail

Usage dérogatoire de machines thermiques/électriques identifiées CE : taille-haies, débroussailleuse, scie à chaîne, souffleur, nettoyeur haute pression, tondeuse tractée...

- Travaux avec des appareils sous pression

Usage dérogatoire du compresseur pour le nettoyage des outils et machines.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal renouvelle la dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs au service Espaces Verts de la commune de Saint-Georges-Sur-Eure.

INFORMATIONS DIVERSES

M le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande d'un boucher charcutier pour rejoindre le marché le samedi matin. Cela a déjà été le cas par le passé, donc un accord lui sera donné également.

M le Maire était présent au carnaval. Cela a été une très belle manifestation et une belle réussite pour les enfants de la commune. Il y a eu beaucoup de travail de décoration des chars et également de la salle des fêtes. Ils félicitent les organisateurs

M le Maire donne la parole aux adjoints :

MME MAILLY

Les CM1 se sont rendus à l'hôtel de Ligneris visiter le bureau de Jean Moulin. Les enfants étaient très contents de cette belle sortie.

M BOURGOGNE

Il informe le conseil que les services techniques sont occupés à boucher les trous dans les voiries au fur et à mesure des signalements.

La taille et le nettoyage des Erriaux est toujours en cours.

Le chantier d'enfouissement rue de Dolmont avance normalement.

Mme GUYET

Elle informe que la convention pour la mutuelle communale avec AXA a été prolongée d'1 an.

Il n'y a pas de communication pour le moment, il y aura une information après les élections.

Elle remercie tout le personnel communal et tous les bénévoles, tous les élus qui ont travaillé dans les différents groupes, pour tout le travail accompli durant le mandat, avec de belles réalisations, notamment les animations seniors, le CMJ, les sentiers pédestres ...

M TESTE

Il indique qu'il n'y aura pas de Project'Eure en mars. La diffusion sur PanneauPocketPlus continue.

Il remercie également tous les agents qui ont travaillé avec lui.

Conseil Municipal de Saint Georges sur Eure du 9 février 2026

Mme PERRAULT

Remercie également les élus pour le travail accompli et transmet les salutations de Xavier.

Mme CARTON demande où en sont les devis d'insonorisation de la salle des fêtes. M BOURGOGNE indique que les devis sont à l'étude.

M SARRADIN demande où en est le recrutement de Mme ROYER à la médiathèque. M le Maire informe que les candidatures ont été reçues jusqu'au 2 février. Un 1^e tri a été fait et 3 ou 4 candidats seront prochainement reçus. Il a été décidé de faire un tuilage d'un mois avant le départ en retraite de l'agent en poste au 1^e mai

Avant de conclure ce dernier conseil municipal de la mandature, M le Maire adresse également tous ses remerciements aux élus : *Durant ces années vous avez donné de votre temps. Les nombreux conseils, réunions ont été autant de moments de travail, d'échanges, toujours guidés par l'intérêt général.*

Je souhaite saluer l'investissement de chacune et chacun d'entre vous pour les projets que nous avons menés ensemble.

Certaines et certains ont choisi de poursuivre cette aventure collective à mes côtés et je m'en réjouis. D'autres ont décidé de tourner une page après cette mandature ; qu'ils soient assurés de toute ma reconnaissance pour le travail accompli.

Merci à toutes et à tous pour votre implication collective.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Récapitulatif des points inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal du 9 février 2026 :

N° d'ordre	Délibérations	Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
1/2026	DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS DE CONCOURS	17/02/2026
2/2026	DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE LA SA EURE ET LOIR HABITAT	17/02/2026
3/2026	SUBVENTION : ARTS MARTIAUX	17/02/2026
4/2026	SUBVENTION : BUSHIDO	17/02/2026
5/2026	SUBVENTION : CLIO CLUB	17/02/2026
6/2026	SUBVENTION : CNB	17/02/2026
7/2026	SUBVENTION : FOOTBALL CLUB	17/02/2026
8/2026	SUBVENTION : BADMINTON	17/02/2026
9/2026	SUBVENTION : ST GEORGES SENSAS	17/02/2026

Conseil Municipal de Saint Georges sur Eure du 9 février 2026

10/2026	SUBVENTION : GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	17/02/2026
11/2026	SUBVENTION : ENERGI'YOGA	17/02/2026
12/2026	SUBVENTION : CLUB DE L'AMITIÉ	17/02/2026
13/2026	SUBVENTION : LA MAIN TENDUE	17/02/2026
14/2026	SUBVENTION : FNACA	17/02/2026
15/2026	SUBVENTION : SOCIETE HORTICOLE	17/02/2026
16/2026	SUBVENTION : LES LAPINOUS	17/02/2026
17/2026	SUBVENTION : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	17/02/2026
18/2026	SUBVENTION : DOUCE EURE	17/02/2026
19/2026	SUBVENTION : HARMONIE	17/02/2026
20/2026	SUBVENTION : CYCLO	17/02/2026
21/2026	SUBVENTION : THEATRE	17/02/2026
22/2026	RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE	17/02/2026
23/2026	AUTORISATION DÉROGATOIRE DE CONFIER DES TRAVAUX RÉGLEMENTÉS AUX APPRENTIS MINEURS	17/02/2026

APPROBATION DU PROCES-VERBAL le

M le Maire

La secrétaire de séance

GAULLIER Jacky

MAILLY Françoise